

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° **00039/E/2/AONR/MINHDU/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022**

POUR LES ETUDES TECHNIQUES ET EIES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE CERTAINES VOIES D'ACCES  
AUX EDIFICES PUBLICS DANS LES LOCALITES ENVORONNANTES ET VOIES DE RACCORDEMENT A  
L'AUTOROUTE YAOUNDE-NSIMALEN (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT : Fonds Routier, Exercices 2022 et suivants

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Ministre de l'habitat et du développement Urbain, Maître d'ouvrage et Autorité Contractante, lance, pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint pour **les études techniques et EIES en vue de la construction de certaines voies d'accès aux édifices publics dans les localités environnantes et voies de raccordement à l'autoroute Yaoundé-Nsimalen (en procédure d'urgence).**

### 2. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un seul lot.

### 3. Consistance de l'étude

Les prestations consistent, en un lot unique, en la réalisation des études d'ingénierie comprenant les missions ci-après :

|           |  |
|-----------|--|
| Mission 1 | Etudes préliminaires   |
| Mission 2 | Etudes d'APS   |
| Mission 3 | Études d'Avant-Projet Détaillé (APD), élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) de travaux et contrôle, coûts prévisionnels (travaux et contrôle) |
| Mission 4 | Etudes d'impact environnemental et social (EIES)   |

### 4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques ci-après cités, pré-qualifiés à l'issu de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00025/E/2/ASMI/MINHDU/2022 du 11 Mai 2022 pour les études techniques et EIES en vue de la construction de certaines voies d'accès aux édifices publics dans les localités environnantes et voies de raccordement à l'autoroute Yaoundé-Nsimalen (en procédure d'urgence). Il s'agit de :

| N° | BET  | ADRESSES                                | TELEPHONES   |
|----|--|---|--|
| 1  | CABINET TWS                                | BP 22 Bafoussam                         | 679 12 03 81   |
| 2  | Gpt INOV ENGINEERING GROUP / DIDON CONSEIL | BP : 13 069 Yaoundé BP : 30 011 Yaoundé | 652 96 32 08 / 677 01 08 08<br>222 20 69 09 / 656 68 63 90 |
| 3  | TGBT                                       | BP : 3 969 Yaoundé                      | 656 172 044  |

**NB : Les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.**

### 5. Financement

Les études objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier, exercices 2022 et suivants.

## 6. Montant prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations s'élève à **90 000 000 (quatre-vingt-dix millions) FCFA TTC** et est réparti comme suit :

- Tranche ferme : 43 751 989 F CFA ;
- Tranche conditionnel : 46 248 011 F CFA.

## 7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres *en version physique* peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis **au 9<sup>e</sup> étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1** à Yaoundé et la *version électronique* sur la plateforme **COLEPS** aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés Publics) sise au 9<sup>e</sup> étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100.000) FCFA** payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

## 9. Mode de soumission

**Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.**

## 10. Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés chacun sous simple enveloppe dont :

- Volume 1 : Pièces administratives ;
- Volume 2 : Offre Technique ;
- Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Dans ce pli, on trouvera trois sous-plis répartis comme suit :

- Un sous-pli contenant l'offre administrative et technique en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies) chacun ;
- Un sous-pli contenant l'offre financière en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies ;

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis par le règlement particulier d'appel d'offres, le Soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour servir d'offre témoin destinée à l'Organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation (ARMP). **Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.**

## 11. Remise des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain sise **2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges)**, au plus tard le **14 juillet 2022 à 13 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**  
**N° 00039/E/2/AONR/MINHDU/CIPM/2022 DU 17 JUIN 2022**  
**POUR LES ETUDES TECHNIQUES ET EIES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE CERTAINES**  
**VOIES D'ACCES AUX EDIFICES PUBLICS DANS LES LOCALITES ENVORONNANTES ET VOIES**  
**DE RACCORDEMENT A L'AUTOROUTE YAOUNDE-NSIMALEN (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

**FINANCEMENT : Fonds Routier, Exercices 2022 et suivants**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **[14 juillet 2022] à [13 heures, heure locale]**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

## **12. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **1 800 000 (Un million huit cent mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

## **13. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative (Gouverneur, préfet, sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

## **14. Ouverture des offres**

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **14 juillet 2022 au plus tard à 14 heures** précises dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés publics du **Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain**, sise **au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges)**.
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 (70/100).

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

## 15. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études est de **douze(12) mois repart** comme suit :

- Cinq (05) mois pour la tranche ferme ;
- Sept (07) mois pour la tranche conditionnelle ;

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations de la tranche concernée.

## 16. Critères d'évaluation des offres

### 16.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- A. Absence de la caution de soumission du dossier administratif ;
- B. Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou constatation dûment notifiée au soumissionnaire concerné, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- C. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- D. Absence Déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés publics au cours des trois (03) dernières années ;
- E. N'avoir pas présenté un Chef de Mission disposant les qualifications ci-après :
  - Formation : BAC+5 en Génie Civil, Architecture ; ou Urbaniste inscrit à l'Ordre professionnel ;
  - Expérience Générale : ayant au moins dix (10) ans d'expérience ;
  - Expérience Spécifique : ayant occupé le poste de chef de mission dans au moins un (01) projet d'études similaire ou de voiries.
- F. Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;
- G. Non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels (soit 70 sur 100 points) ;
- H. Non-conformité du modèle de soumission ;
- I. Omission d'une pièce de l'offre financière ; (Soumission ; BPU ;DQE ou SDPU)
- J.Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et DQE ;
- K. Présence des informations sur le montant de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique ;
- L. La présentation en nombre insuffisante ou uniquement en copie des offres.

### 16.2 Critères essentiels

|  |     |
|--|-----|
| A – Méthodologie                             | /20 |
| B – Références justifiées du soumissionnaire | /20 |
| C – Personnel d'encadrement                  | /40 |
| D – Matériel                                 | /20 |

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100) seront éligibles à l'analyse des offres financières.

## 17. Attribution

Le consultant sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$\text{Ng} = \frac{70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$\text{Nf} = \frac{100 \times \text{Fm}}{\text{F}}$$

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

### 18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

### 19. Renseignements complémentaires

18.1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7<sup>e</sup> étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables **ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.**

19.2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

19.3. **Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email [dsi@minmap.cm](mailto:dsi@minmap.cm).**

### 20. Additif de l'appel d'offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

Yaoundé, le **17 JUIN 2022**

#### Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM/MINH DU
- AFFICHAGE